

# Jean-Yves MORACCHINI, retour sur 2 ans de présidence

Pour vous, nous avons rencontré le président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais élu le 26 mai 2014. Sans détour, il répond à nos questions.

**Après deux ans passés à la tête du SIAC, quels sont les temps forts que vous avez dû gérer ?**

A la suite de la restructuration technique du syndicat, la nouvelle équipe a du faire face à la résolution d'un emprunt toxique. L'assainissement des finances a été un moment important pour le syndicat qui a vu sa dette fortement diminuée.

Il semble s'avérer, aujourd'hui, que nous ayons fait le bon choix en sollicitant le fonds de soutien d'un montant de 6,4 millions et en renonçant à poursuivre l'action en justice contre la banque prêteuse.

Désormais, nous pouvons poursuivre sereinement les financements des opérations d'envergure comme le CEVA et le Très Haut Débit et nous concentrer sur les missions socle du SIAC telle que le Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais, dont la révision a été lancée en novembre dernier.

**A propos du SCoT, comment avancent les réflexions ?**

Parallèlement à la phase de lancement de



Le Président valide le prêt de refinancement, en live, au taux très avantageux de 1,65%

la révision, et pour la conforter et l'enrichir, une première analyse des résultats de l'application du SCoT en vigueur sur 4 années (2012-2016) a été menée par le SIAC.

Elle a été présentée récemment aux élus et sera validée en septembre avant d'être rendue publique.

Une phase de concertation du grand public est également prévue à l'automne avec, entre autres, la mise à disposition d'un questionnaire à l'attention des habitants.

**Quels sont les autres dossiers en cours ?**

Le bilan du Géoparc a été présenté en comité syndical en mai dernier. C'était important de présenter un état des lieux de ce projet puisque nous allons avoir notre première réévaluation en août.

Depuis les prémisses du projet, de 2009 à 2011, le coût du Géoparc s'est élevé à environ 118 000 € par an. Pour

la phase de croisière, c'est-à-dire de 2012 à aujourd'hui, le montant financé par le SIAC a diminué à 55 000 € du fait des subventions régionales et européennes. Pour les prochaines années, le budget prévisionnel sera de l'ordre de 150 000 € par an.

Un autre dossier important est celui du contrat de rivières des Dranses et de l'est lémanique. Lors de la dernière réunion du comité, les études opérationnelles ont été lancées. Elles portent sur la mise en oeuvre de travaux permettant notamment, à terme, de limiter les phénomènes de crue à l'échelle des 41 communes du bassin versant.

**En matière de désenclavement routier, comment envisagez-vous la poursuite de la procédure liée au projet de liaison autoroutière concédée entre Machilly-Thonon-les-Bains ?**

Ce maillon de 16,5km



La future carte de l'intercommunalité dans le Chablais au 1er janvier 2017

est un axe prioritaire pour le désenclavement routier du Chablais et le SIAC a toujours soutenu la nécessité de réaliser ce projet.

La phase de concertation qui s'est déroulée en début d'année a permis au public de s'informer sur le projet.

Nous avons accéléré les travaux de la révision du SCoT du Chablais, afin d'être en adéquation avec le calendrier de la procédure d'enquête publique. Le futur projet politique du SCoT (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) sera débattu en décembre prochain et versé à l'enquête. Ce sera le gage d'un aménagement raisonné et respectueux des espaces agricoles et naturels.

**Pour conclure, quelles seront les consé-**

**quences de la nouvelle carte intercommunale du Chablais effective en 2017 ?**

L'avenir du SIAC n'est pas remis en cause, même si des impacts réglementaires et administratifs s'annoncent complexes pour l'ensemble des acteurs impliqués. Les futurs statuts du SIAC devront être arrêtés avant la fin de l'année avec une validation de la représentativité, des

répartitions financières et des compétences. Le SIAC maintiendra son socle de compétences avec principalement le SCoT et le Contrat de rivières des Dranses et de l'est lémanique.

Le SIAC sera le garant d'un Chablais uni et solidaire. Les élus travaillent ensemble depuis 13 ans et la volonté de poursuivre et développer le travail engagé est bien présente.



Vers une meilleure gestion des risques d'inondation © Y. TISSEYRE

## Quoi de neuf aux frontières du Chablais ?

A l'ouest du Chablais, le SIAC poursuit la coopération à travers l'ARC Syndicat Mixte et le Grand Genève. Sur ce territoire, l'actualité est très chargée avec la création du Pôle métropolitain, l'élaboration du nouveau Projet d'Agglomération (PA3) et les travaux du PACA Chablais (Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération).

Pour le Chablais, côté Genève, l'enjeu est de contribuer, avec l'ensemble

des collectivités concernées, à la réalisation d'un raccordement du franchissement du lac avec le désenclavement du Chablais.

Il est inconcevable pour le Chablais que Genève maintienne le projet d'un contournement uniquement à l'échelle de la ville alors qu'il devrait être réalisé à l'échelle du grand Genève.

Du côté de Saint-Gingolph et du Valais, la plateforme de coopération des 3

Chablais (Chablais haut-savoyard, valaisan et vaudois) est également à pied d'œuvre pour poursuivre les réflexions en matière de déplacements transfrontaliers.

Au vu des difficultés de circulation, les projets de ligne ferroviaire du RER Sud Léman, la sécurisation de la RD 1005 et la déviation routière de Saint-Gingolph sont plus que jamais à l'ordre du jour.



Douane de Saint-Gingolph © Y. TISSEYRE

# La mobilité ferroviaire, un enjeu de taille

La ligne CEVA est le trait d'union ferroviaire qui va permettre de gommer l'effet frontière dans les déplacements entre Genève et la Haute-Savoie et ainsi proposer une offre voyageurs type RER pour le Grand Genève baptisée «Léman Express». Elle représente 16km de ligne entre Genève et Annemasse, dont 2km de voie

nouvelle côté français, et des opérations de modernisation sur toute la Haute-Savoie ainsi qu'un délestage sur les routes du Chablais.

Le CEVA pour Cornavin Eaux-Vives Annemasse, sera effectif en 2019. Grâce au Léman Express, le trajet en train entre Evian-les-Bains et Genève Cornavin sera réduit à 1 heure environ

et il y aura 1 train toutes les demi-heures en heure de pointe.

Côté France, le projet mobilise 13 partenaires pour un investissement de 234,2 millions d'euros et le SIAC contribue à hauteur de 4,5 millions.

La branche Annemasse - Evian sera améliorée avec la création de 2 voies de garage pour augmenter la capacité d'accueil des trains en gare d'Evian. En Haute-Savoie, 18 gares seront réaménagées pour un accueil optimisé des voyageurs (amélioration de l'accès aux personnes à mobilité réduite, aménagement des quais pour l'accès aux trains, éclairage, mise en sécurité des traversées de voies piétonnes et signalisa-

tion en gare). Les gares de Bons en Chablais, Perrignier, Thonon-les-Bains et Evian-les-Bains seront donc requalifiées en conséquence pour accueillir confortablement un trafic en forte augmentation.

Avec le CEVA, ce devrait être 5 000 voitures par jour en moins sur les routes du Chablais.



Perspective du futur quartier de la gare à Thonon - image non contractuelle © atelier VILLES & PAYSAGES



Avec le CEVA, Genève sera à 1 heure d'Evian-les-Bains

## Zoom sur la Gare de Thonon-les-Bains

Le projet d'aménagement du quartier de la gare de Thonon-les-Bains répond à plusieurs enjeux majeurs : l'accessibilité et l'amélioration des liaisons piétonnes, et le développement de l'intermodalité en fonction des habitudes des usagers.

Le réaménagement du quartier de la gare est un des grands projets de la Ville de Thonon avec notamment la création d'une passerelle urbaine entre Crête et le centre ville.

Grâce à cette nouvelle passerelle, véritable liaison urbaine, accessible à tous, notam-

ment aux personnes à mobilité réduite, la ville poursuit deux objectifs : faciliter le cheminement et la sécurité des piétons depuis la place de Crête jusqu'à la place des Arts, mais aussi l'accès des voyageurs au cœur de la gare.

D'autre part, des parkings relais seront construits (250 places), les stationnements pour les vélos seront augmentés et les liaisons avec les autres transports collectifs seront repensées afin de faciliter l'intermodalité.

## Du Geopark Chablais au Chablais Géoparc mondial UNESCO

En novembre dernier, à la suite de la labellisation des Géoparks européens et mondiaux dans le nouveau Programme UNESCO des geoparks (Programme International des Géosciences et des Géoparks), le Chablais est devenu « Géoparc mondial UNESCO ».

La prochaine étape pour le territoire sera l'accueil d'une délégation de deux experts dépêchés par l'UNESCO pour évaluer le territoire et confirmer sa labellisation.

La revalidation du territoire, terme exact pour cette visite d'évaluation aura lieu du 13 au 15 août prochain.



Le stand du Géoparc séduit petits et grands

Les experts venant d'Italie, pour l'un et de Roumanie, pour l'autre visiteront le Géoparc de haut en bas et de long en large selon un programme qui leur permettra de découvrir le territoire avec une sortie en bateau vers Yvoire, une escapade en montage près du lac des Mines d'or et une excursion sur le Plateau de Gavot. Des temps de travail en salle sont également prévus pour finaliser le rapport d'évaluation.

Ce programme permettra aux experts de prendre la mesure de l'intérêt de la population et des visiteurs pour le Géoparc Chablais.

A ce sujet, on a pu constater un réel engouement pour la récente manifestation du Géoparc, le dimanche 5 juin à Yvoire.

La fête du Géoparc, manifestation organisée dans le cadre de la semaine des geoparks, a attiré une foule nombreuse et très intéressée par le programme proposé : visite guidée, jeu de piste, bar à eaux, conférence, croisière sur la goélette La Licorne...

A cette occasion, la Cité médiévale a



Préserver, valoriser et sensibiliser sont les piliers du Géoparc

également dévoilé le nouveau « Panneau de la Pierre d'Equarre » situé au vieux port.

La « Pierre d'Equarre » (du vieux français Equarroz : « équerre ») est le gros rocher de 4 à 5 mètres de haut qui émerge de l'eau à la sortie du Port des Pêcheurs, à une trentaine de mètres du Château. Son nom viendrait de sa forme de parallépipède aux angles d'équerre. Ce bloc erratique fait l'objet des légendes les plus diverses et sa composition correspond à celle de roches situées à l'est du Léman, en Suisse, et non à celle des roches locales. Son origine est donc étroitement liée à la présence du glacier du Rhône,

il y a 35 000 ans. Pour connaître toute l'histoire, rendez-vous à Yvoire.



J-F BAUD, président du Géoparc et J-F KUNG, maire d'Yvoire